Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1703

Artikel: Microcrédit : dans la niche des affaires
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009148

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans la niche des affaires

Yvette Jaggi succède à Georges Aegler, fondateur de l'Association solidarité et création d'entreprises (ASECE). C'est l'occasion de brosser le portrait d'une initiative hors du commun, tiré d'un entretien avec la nouvelle présidente.

Il y a le rénovateur de cuisines qui rêve d'ouvrir son propre atelier. Il y a aussi le restaurateur en quête d'une auberge à reprendre. Ils sont pour une bonne moitié chômeurs et les femmes manquent à l'appel. Quelques milliers de francs suffisent à leur bonheur: monter une PME à la taille de leurs rêves, souvent dans un secteur de niche encore inexploré. Délaissés par les banques - trop chers en frais de dossier et peu rentables à court terme - ils trouvent en revanche écoute et compétence, voire les crédits nécessaires, auprès de l'Association solidarité et création d'entreprises (ASECE) à Lausanne.

Georges Aegler lance la fondation en 2000, suivant l'exemple de l'économiste bangladais Yunus Muhammad qui, au milieu des années septante, invente des prêts de quelques dollars afin d'affranchir ouvriers et artisans des usuriers qui infestent son pays. Les plans de désendettement dont l'industriel, aujourd'hui à la retraite, a été le maître d'œuvre au Centre social protestant à Lausanne ne sont pas étrangers non plus à l'idée d'un système de financement rigoureux, équilibré et socialement responsable. Le «sens» des affaires - l'économie au service des hommes - prime sur les gains à court terme et la compétitivité sans queue ni tête coûte que coûte.

Le remboursement sans retards

Nantie à sa naissance d'un capital de 100 000 francs, la fondation dispose maintenant de fonds propres approchant les 700 000 francs, donateurs anonymes, individuels ou institutionnels. C'est la source directe des prêts, dont le montant se situe entre 5 000 et 30 000 francs et le taux d'intérêt entre 3,5 et 5% pour une durée de 3 à 4 ans le plus souvent. Le remboursement se fait par des mensualités adaptées aux revenus des bénéficiaires. Georges Aegler, entre impératifs économiques, fermeté paternelle et respect pour les personnes, combat depuis le début les retards et l'accumulation des impayés. La circulation incessante de l'argent, dans toute la mesure du possible sans accros ni ralentissements, travaille pour le bien commun des créanciers, présents et futurs. Ainsi l'ouverture de nouveaux crédits dépend, non seulement de la fortune disponible, mais également de la diligence des débiteurs. Des traites honorées ponctuellement assurent la redistribution de la richesse et nourrissent le génie des entreprises. En somme, un pour tous, tous pour un.

Les banques en renfort

Après huit ans aux commandes, Georges Aegler, se met en retrait, remplacé par Yvette Jaggi, sans pour autant perdre de vue son rejeton. Au moment du passage des consignes, l'ASECE essaime aux quatre coins de la Suisse, avec des antennes dans les cantons romands, au Tessin et à Berne pour les candidats alémaniques. A ce jour, avec 1,4 million de francs, on a financé 80 projets choisis parmi le millier de propositions déposées. Si pendant les premières années, tous les dossiers faisaient l'objet de la même étude détaillée, depuis 2004, une lecture préliminaire déblaie le terrain avant l'examen proprement dit. Cependant, la nouvelle présidente espère augmenter le nombre de prêts attribués par rapport aux requêtes refusées après une analyse approfondie; 15 sur 96 pour 296 demandes au total en 2005. C'est pourquoi il faudrait doubler les fonds à disposition. Yvette Jaggi table énergiquement sur l'engagement des banques, pour l'heure plutôt réticentes à étoffer le capital de l'ASECE. Or, le microcrédit ouvre la voie à des investissements plus importants. A un moment ou à un autre, les entrepreneurs nouveaux se tourneront vers les grands établissements. Bref, un don en amont, gage d'une sélection de projets originaux, aboutira en aval au gain de clients motivés, fiables et alléchants en attente au guichet.

Une mécanique exceptionnelle

Pour en arriver là, Georges Aegler a imaginé un dispositif souple, performant et économe, placé désormais sous la direction d'Andréa Lehmann, où le volontariat croise les prestations fournies dans le cadre de l'assurance chômage et du service civil, via des subventions publiques (du Secrétariat d'Etat à l'économie, notamment) et des prêts privés sans intérêt. C'est dans ce cadre que le menuisier-cuisiniste ou le restaurateur féru de nouvelles recettes, snobés par le crédit haut de gamme, mais retenus par l'ASECE, montent leurs «boîtes» à l'aide d'experts bénévoles qui les accompagnent tout au long de leurs démarches. Les conseillers, empruntés volontiers au monde de la finance et des multinationales, notamment Philip Morris qui incite à l'engagement social de ses cadres, suivent de près l'évolution des affaires avant et après leur démarrage, une fois le prêt octroyé dans les meilleurs délais - plus ou moins six semaines après le dépôt du dossier. Ils deviennent au fil du temps des véritables partenaires des sociétés qu'ils connaissent par cœur. Ni pères, ni technocrates, ils veillent à la réussite des projets tant sur le plan économique que personnel. Leur expérience pousse les débutants vers l'autonomie. Si bien que la solidarité du savoir renforce les liens du crédit.

On retrouve alors la responsabilité partagée et l'engagement civique chers au pionnier sur le départ. Du coup, le profit n'est pas une basse besogne s'il se pare d'idéal et de dignité. L'instrument peaufiné par Georges Aegler et l'ambition de l'ASECE tiennent à ce mélange du bas et du haut: gagner de l'argent sans perdre de vue l'homme et la société. *md*

www.asece.ch